



**Assemblée générale    Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/39/912  
S/17273  
14 juin 1985  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Point 42 de l'ordre du jour  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarantième année

Lettre datée du 14 juin 1985, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 14 juin 1985 qui vous est adressée par M. Ozer Koray, représentant de la République turque de Chypre-Nord.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour de la trente-neuvième session, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Iltar TURKMEN

ANNEXE

Lettre datée du 14 juin 1985, adressée au Secrétaire général  
par M. Ozer Koray

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint (voir appendice) une déclaration de S. Exc. Rauf R. Denktaş, président de la République turque de Chypre-Nord.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour de la trente-neuvième session, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de la République  
turque de Chypre-Nord,

(Signé) Ozer KORAY

APPENDICE

Communiqué de presse de S. Exc. Rauf R. Denktaş, président de la République turque de Chypre-Nord, publié le 13 juin 1985

Comme je l'ai expliqué hier, après les négociations qui se sont tenues à Athènes, le fait que le Premier Ministre grec, M. Papandréou, parle "des rêves et des aspirations de l'hellénisme et du peuple chypriote grec" qui, d'après M. Kyprianou, réalisera tôt ou tard l'"objectif national" découlant de ces aspirations, montre une fois de plus que la partie grecque et chypriote grecque n'est pas pour la paix à Chypre.

Notre partie, c'est-à-dire la République turque de Chypre-Nord, a appuyé dès le début la mission de bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et nous avons ainsi prouvé que nous sommes pour la paix. Nous avons annoncé à maintes reprises que nous continuerons à aider le Secrétaire général lorsque nous aurons satisfait aux exigences de notre société démocratique en organisant le référendum sur la nouvelle constitution et les élections générales pour le nouveau parlement.

Malgré notre bonne volonté, la partie chypriote grecque a entamé dans les instances internationales une campagne de propagande intensive contre la République turque de Chypre-Nord, en vue d'exploiter des circonstances internes, qui sont normales dans une société démocratique. Chacun devrait savoir que ce n'est pas en mobilisant l'opinion publique internationale contre le peuple chypriote turc que l'on résoudra le problème de Chypre ou que l'on instaurera la paix.

Si M. Kyprianou et M. Papandréou éprouvent un sentiment de malaise à propos de Chypre, ils devraient savoir que c'est à cause de l'élan que M. Papandréou a donné à "l'internationalisation" de la question de Chypre, depuis son arrivée au pouvoir en Grèce en 1981.

Il est regrettable que M. Kyprianou et M. Papandréou persistent dans leur attitude négative, qui empêche l'instauration d'un climat de bonne volonté et de confiance réciproque propice au règlement du problème de Chypre.

MM. Kyprianou et Papandréou soutiennent que la République turque de Chypre-Nord fait obstacle aux efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies dans le cadre de sa mission de bons offices. Je tiens à leur rappeler qu'ils sont mal placés pour incriminer la partie chypriote turque alors que c'est M. Kyprianou qui a saboté la réunion de haut niveau qui s'est tenue à New York le 17 janvier au terme de laborieux efforts, ce qui lui a d'ailleurs valu les reproches de sa propre communauté. En conséquence, c'est lui qui a été tenu responsable de l'échec des initiatives antérieures. Du Secrétaire général et c'est M. Papandréou qui, appuyant la politique menée par M. Kyprianou, a dit qu'il "servait les intérêts et la stratégie de l'hellénisme" en agissant ainsi.

Dans une déclaration faite à Athènes, M. Kyprianou a dit que, si l'on avait l'impression que la Grèce et Chypre pourraient en venir progressivement à accepter la position turque, cette impression était fautive. La position de la partie

chypriote turque en ce qui concerne le règlement du problème de Chypre est claire et elle a été exprimée à maintes reprises. En acceptant le "projet d'accord" soumis aux différentes parties par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'issue des "pourparlers séparés" entamés en août 1984, la partie chypriote turque a manifesté clairement et concrètement sa position. En revanche, M. Kyprianou a rejeté le "projet d'accord" en question, avec l'appui évident de la Grèce. Ses paroles que nous évoquions plus haut confirment une fois de plus qu'il continue de rejeter le "projet d'accord" ainsi que les notions et principes fondamentaux qu'il contient.

MM. Kyprianou et Papandréou soutiennent que les élections organisées à Chypre-Nord, qui sont la manifestation démocratique de la volonté du peuple chypriote turc, sont "illégales". Afin de montrer que ces allégations sont dénuées de fondement, je voudrais leur rappeler que la Constitution de 1960 prévoyait déjà le droit à des élections distinctes pour le peuple chypriote turc et que, depuis cette date, le peuple chypriote turc a toujours tenu des élections séparées conformément aux principes démocratiques.

Le peuple chypriote turc a exercé ce droit inaliénable à des élections distinctes le 9 juin, lors des élections présidentielles, et, à une écrasante majorité, m'a confié pour mandat de le représenter. Je demande à M. Kyprianou qui, malgré ce processus démocratique, me taxe "d'illégalité" - sans se soucier de l'illégalité de son propre gouvernement - s'il a reçu le mandat et la confiance sans réserve du peuple chypriote grec pour traiter le problème de Chypre? La réponse à cette question se trouve dans la presse chypriote grecque. Dans une "lettre ouverte à M. Papandréou" publiée le 11 juin dans le quotidien chypriote grec Alithia, organe du parti DISI (Rassemblement démocratique), on peut lire ceci :

"Vous savez sans nul doute, Monsieur le Premier ministre, que le Président avec lequel vous allez vous entretenir a été dénoncé par l'écrasante majorité de la Chambre des députés pour son attitude et sa politique en ce qui concerne la question de Chypre, et qu'on lui demande de démissionner parce qu'il a refusé de se conformer aux décisions de la majorité. Le Président avec lequel vous allez vous entretenir est le représentant d'une minorité insignifiante, qui a conduit le problème de Chypre à la pire des impasses. Son attitude et son comportement ont déjà été condamnés par les deux principaux partis politiques qui représentent environ 70 p. 100 du peuple chypriote grec. Vous en conviendrez, Monsieur le Premier ministre, avec un tel président chypriote grec, on ne peut pas s'attendre à des éléments nouveaux en ce qui concerne la question de Chypre, pas plus qu'on ne peut espérer une amélioration future de la situation. Une seule chose est sûre : l'impasse actuelle va se prolonger."

D'autre part, dans une information intitulée "Mise en garde de l'Akel à Papandréou", publiée dans Alithia, organe du DISI, Haravghi, organe de l'Akel, et le journal de droite Agon, on peut lire ceci :

"M. Andréas Zartides, Secrétaire général du PEO et député de l'Axel, a publiquement adressé une mise en garde à M. Papandréou et lui a demandé de ne pas contrarier la Chambre des députés et l'immense majorité de la population chypriote grecque en adoptant la position de M. Kyprianou. Zartides a dit que Sartzetakis et Papandréou se heurteraient à l'opposition de la population chypriote grecque au cas où ils appuieraient les vues de Kyprianou."

M. Kyprianou, qui ose qualifier d'"illégal" les élections parfaitement démocratiques du peuple chypriote turc, devrait réfléchir aux déclarations susmentionnées émanant des Chypriotes grecs, car elles font clairement apparaître le degré de "légitimité" et le "pouvoir" dont il jouit dans sa propre communauté.

Je voudrais rappeler à M. Kyprianou et à M. Papandréou que ce qui entrave le règlement de la question de Chypre, ce n'est pas l'élection par le peuple chypriote turc de dirigeants et d'organes pleinement représentatifs, mais la crise du pouvoir au sein de la communauté chypriote grecque, crise dont l'existence n'a cessé d'être soulignée par les cercles chypriotes grecs à la suite de la réunion de haut niveau du 17 janvier, puis confirmée par des observateurs étrangers indépendants. Il faut résoudre en priorité cette crise du pouvoir à Chypre-Sud si l'on veut que des éléments positifs puissent intervenir en vue du règlement de la question de Chypre.

Ce n'est pas en menant une campagne de propagande contre notre société démocratique ni en qualifiant la République turque de Chypre-Nord de "pseudo-Etat" que l'on contribuera à la recherche d'un règlement de la question de Chypre et que l'on facilitera la mission de bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Au contraire, en agissant ainsi, on ne fera qu'entraver ces efforts.